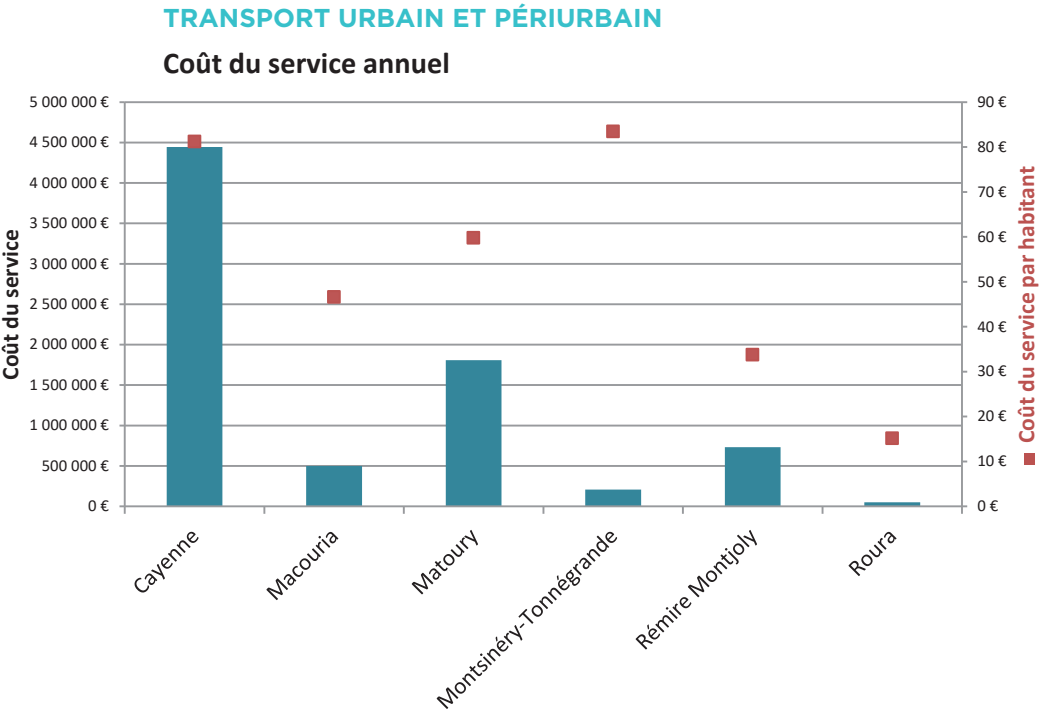
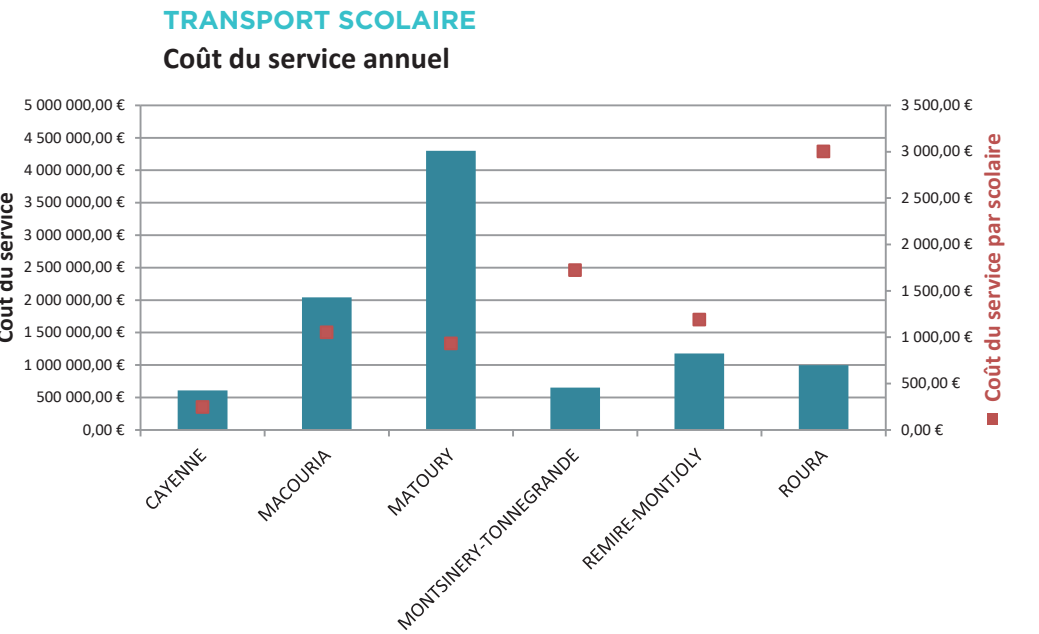


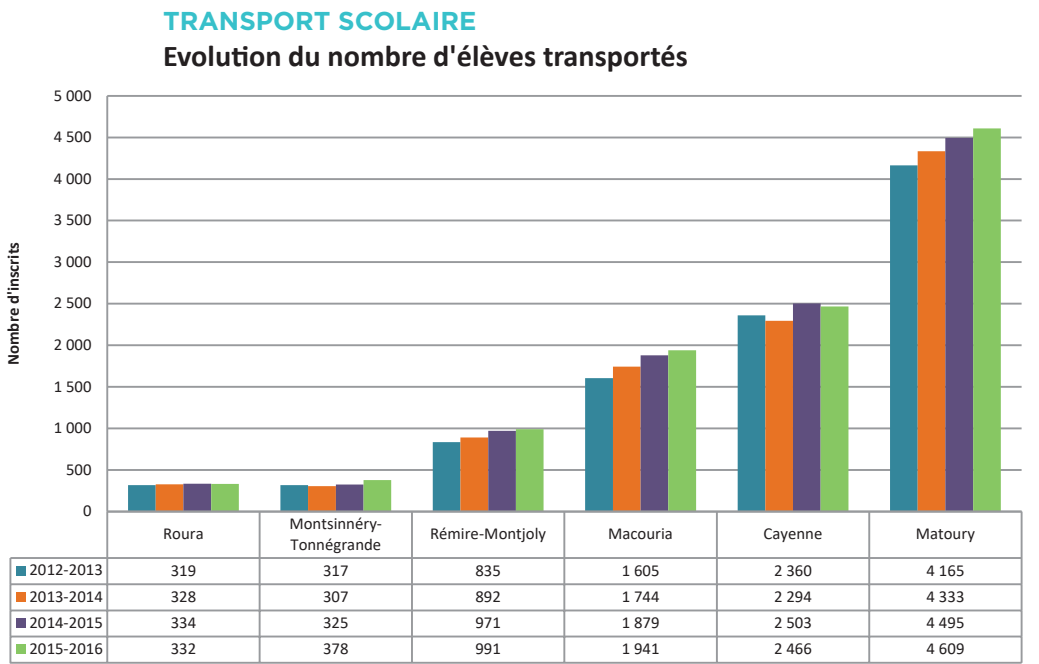
V - BILAN DES ACTIONS EN MATIÈRE DE TRANSPORT EN COMMUN



Le coût du service transports urbains et périurbains porte essentiellement sur Cayenne. En revanche, le coût du service de transport périscolaire est plus faible sur Cayenne et beaucoup plus élevé pour Matoury.



La CACL a hérité de la compétence du transport scolaire en 2012 et fait face à de forts taux de croissance (+6,8 % d'élèves transportés sur Macouria depuis 2012, +6 % sur Montsinéry-Tonnégrande, +1,3 % sur Roura et +3,4 % sur Matoury).



Le nombre d'élèves transportés augmente dans toutes les communes depuis 2012. On note l'importance de ce service pour la ville de Macouria.

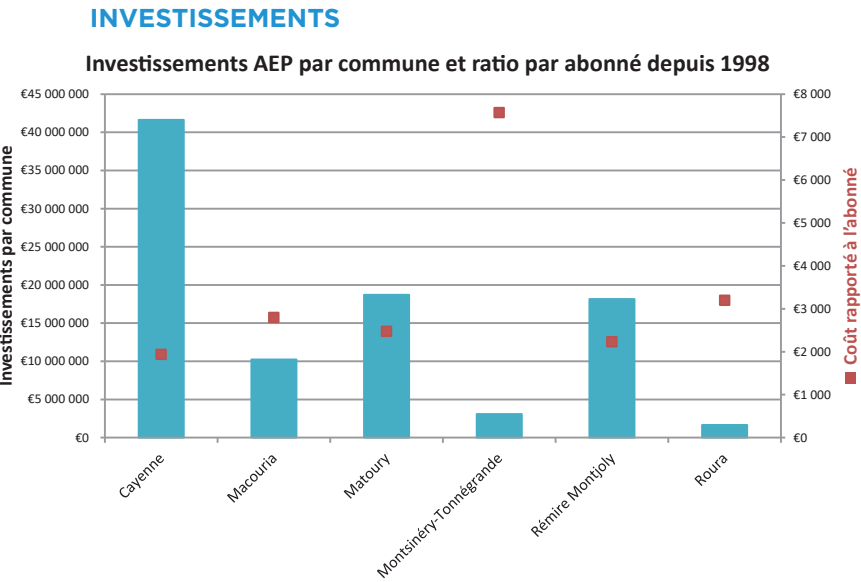


AGGLO ET ACTIONS SUR LES TERRITOIRES COMMUNAUX DE 1997 À AUJOURD'HUI

Cette infographie retrace le bilan des actions réalisées par la CACL par commune dans chacune des 6 communes la CACL depuis 1997 sous les mandatures présidées par Jean GANTY entre 1997 et 2001, Rodolphe ALEXANDRE entre 2001 et 2014, et actuellement par Marie-Laure PHINERA-HORTH. Le bilan des actions en matière d'eau et d'assainissement a été dressé sur cette période(I, II). À partir de 2007, une part importante des actions a concerné la collecte des déchets et l'environnement(III). À partir de 2008-2009, les compétences en matière de développement économique et de l'aménagement du territoire ont été mises en chantier avec notamment l'élaboration de divers schémas directeurs(IV). Enfin, à partir de la création de l'agglomération, la dynamique du transport est entrée dans la liste des compétences(V).

Elle met en évidence la solidarité intercommunale entre les territoires urbains et ruraux de la CACL notamment en matière de récupération de la ressource budgétaire et fiscale.

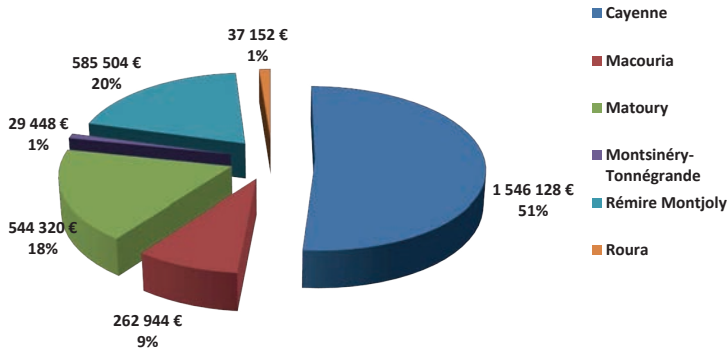
I - BILAN DES ACTIONS EN MATIÈRE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE



Avec un montant total d'investissement de 93 M€ sur la période, le coût rapporté à l'abonné est moins élevé en zones urbaines qu'en zones rurales où la densité de population est moindre.

POTENTIEL D'INVESTISSEMENTS

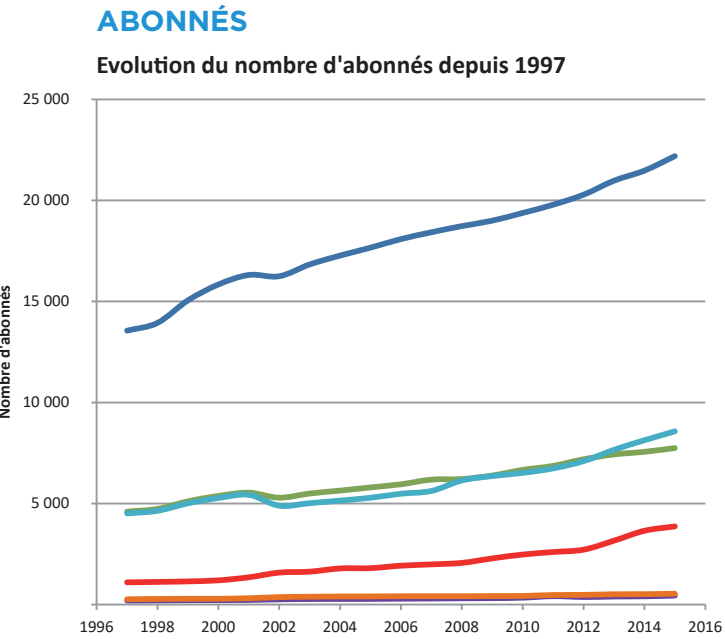
Surtaxe générée par commune et par an = potentiel de travaux



Un potentiel d'investissements de 3M€

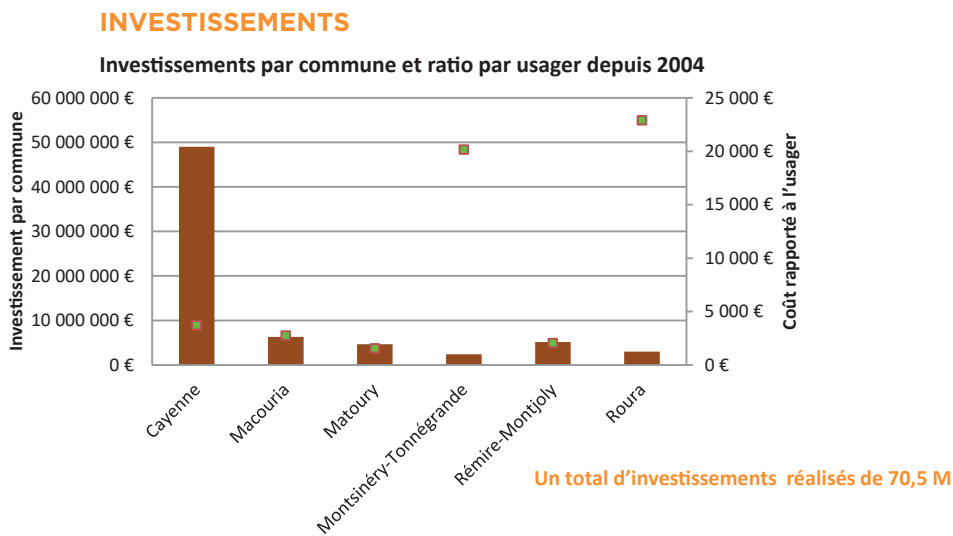
En corrélation avec le nombre d'abonnés, l'essentiel des ressources de la surtaxe eau est générée par les 3 communes urbaines de l'île de Cayenne (90% des recettes dont un peu plus de 50% pour Cayenne).

Le nombre d'abonnés augmentent dans les communes à dynamique urbaine (+19 000 abonnés soit + 40% entre 1998 et 2016).

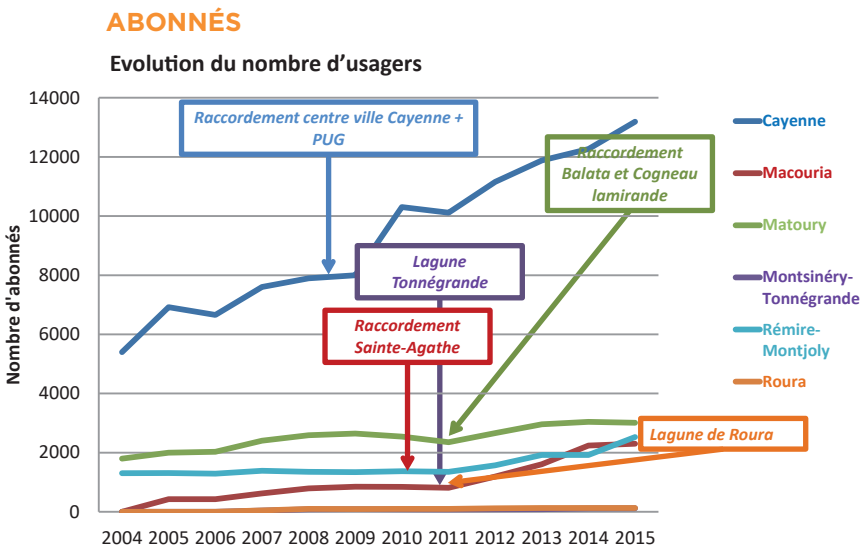


Tout en poursuivant le confortement du réseau de Cayenne, les abonnés des villes urbaines concourent à la poursuite des travaux d'extention sur les communes périphériques de l'île de Cayenne.

II - BILAN DES ACTIONS EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX USÉES

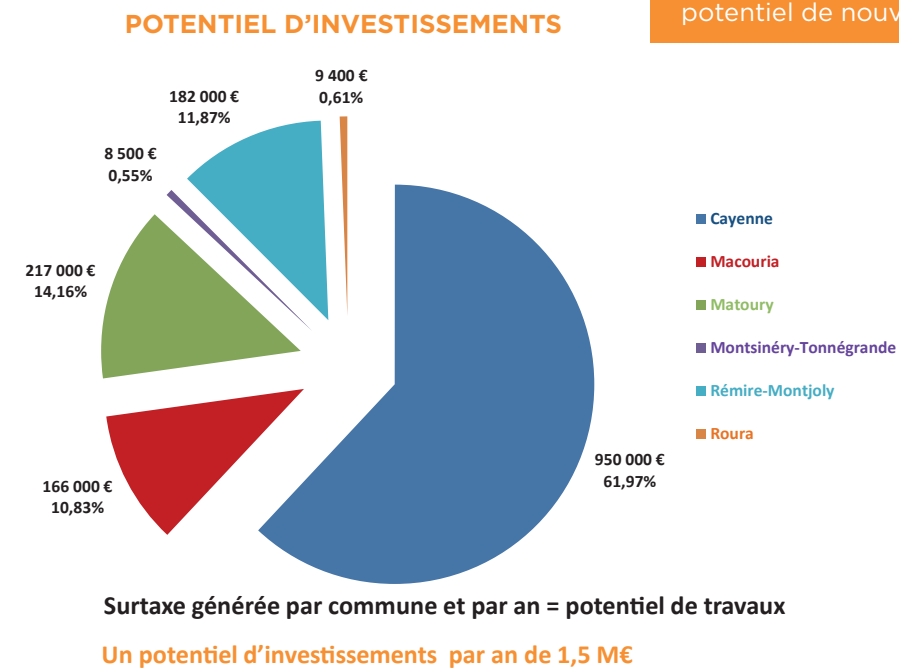


Avec un montant total d'investissement de 70 M€ à partir de 2014, le coût rapporté à l'abonné en zones rurales où la densité de population est moindre, est élevée.



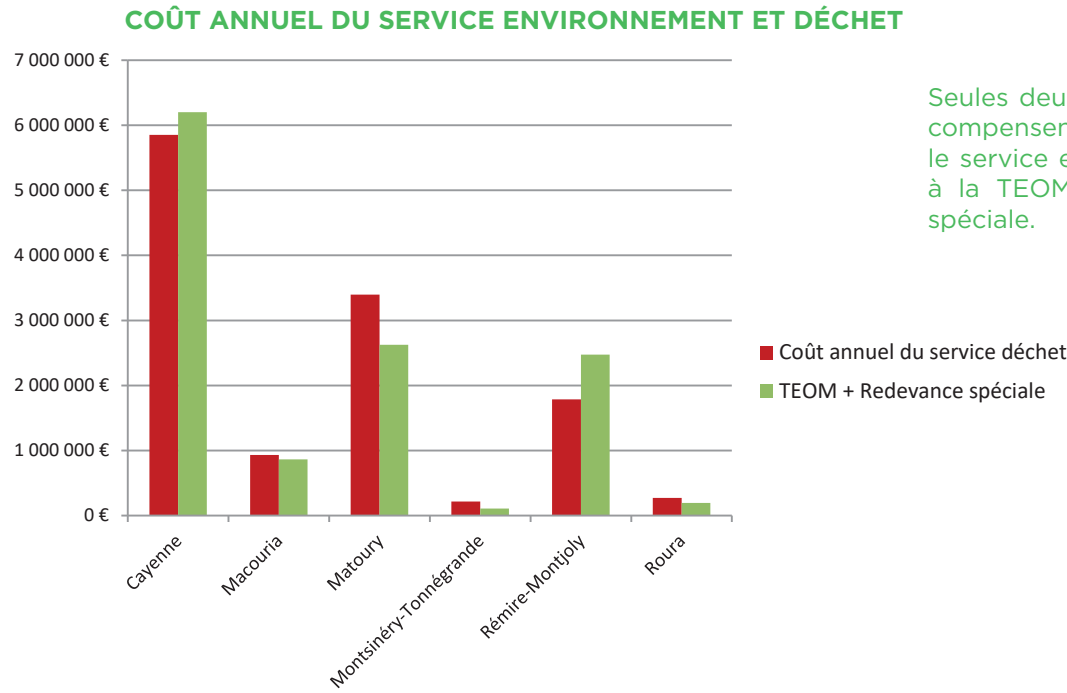
L'évolution du nombre d'abonnés suit l'effort d'investissement en matière d'assainissement des eaux usées (on passe de 5000 abonnés en 2014 à 21'000 aujourd'hui).

Alors que toutes les communes sont desservies en ouvrage de traitement, la collecte doit se poursuivre sur Cayenne et Rémire-Montjoly avec l'accompagnement de l'urbanisation sur Macouria, communes sur lesquelles le potentiel de nouveaux usagers est important.

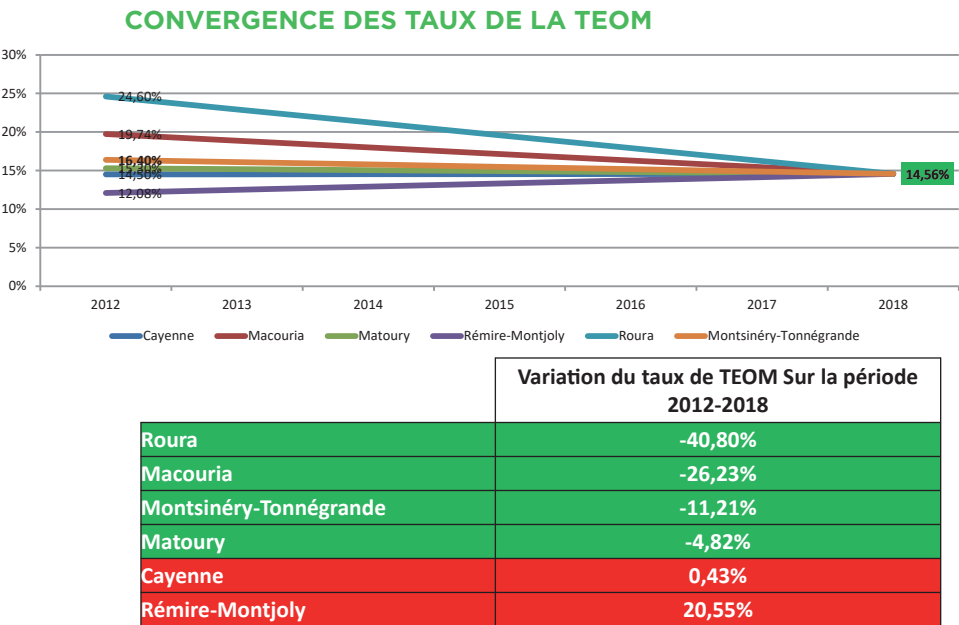


En corrélation avec le nombre d'abonnés, quatre communes génèrent 98% de la surtaxe dont plus de 60% pour Cayenne.

III - BILAN DES ACTIONS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉCHETS

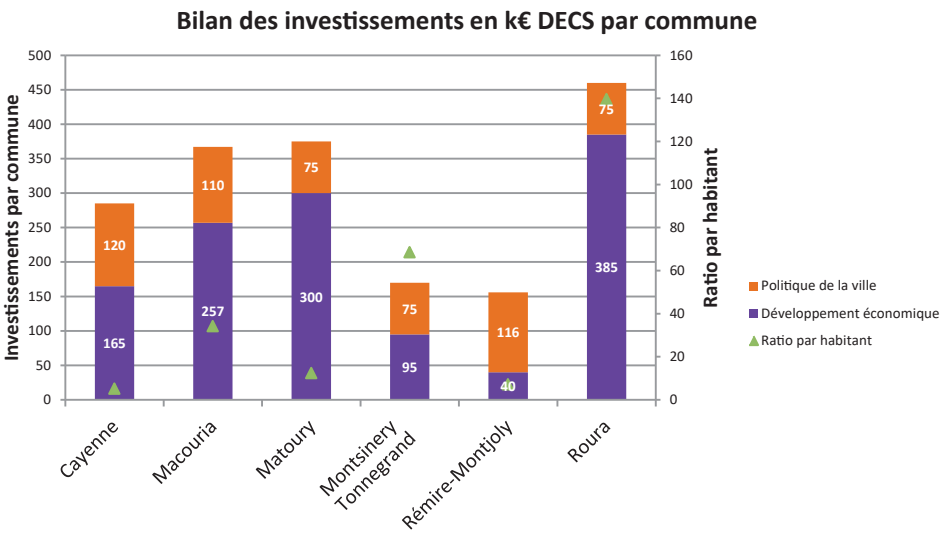


Seules deux des six communes compensent ou surcompensent le service environnement grâce à la TEOM et à la redevance spéciale.



Par effet de convergence de la TEOM à 14,56% engagée depuis 2012, la redevance diminue partout sur la période sauf cas des villes de Cayenne et de Rémire-Montjoly, exprimant une baisse considérable de la fiscalité sur 4 communes

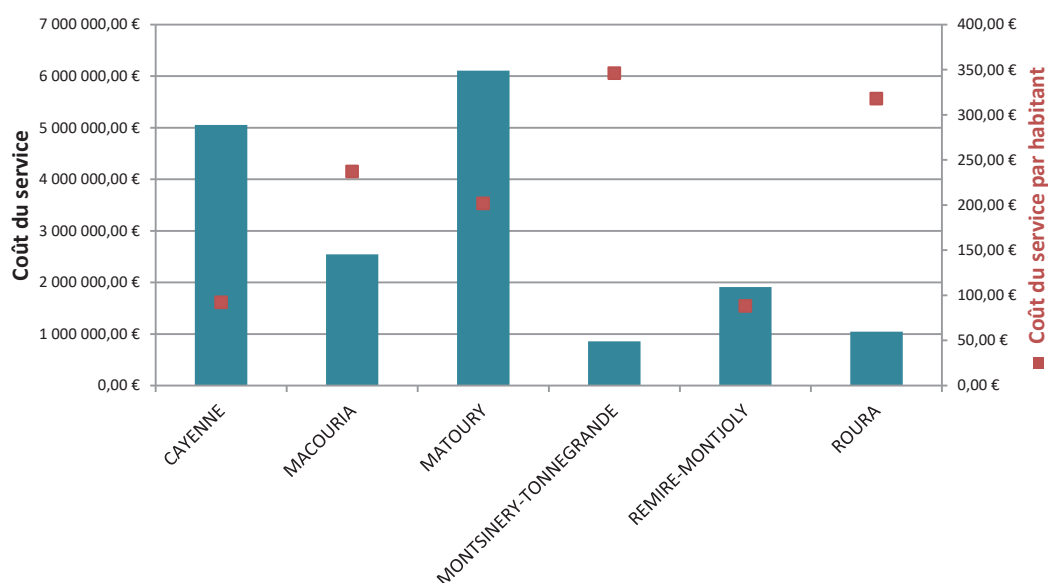
IV - BILAN DES ACTIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE LA VILLE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Avec 1,8 million d'euros ont été investis, les dépenses par habitant sont élevées pour Roura (140 euros), contre 5 à 10 euros par habitant pour Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly

TRANSPORT URBAIN, PÉRIURBAIN ET SCOLAIRE

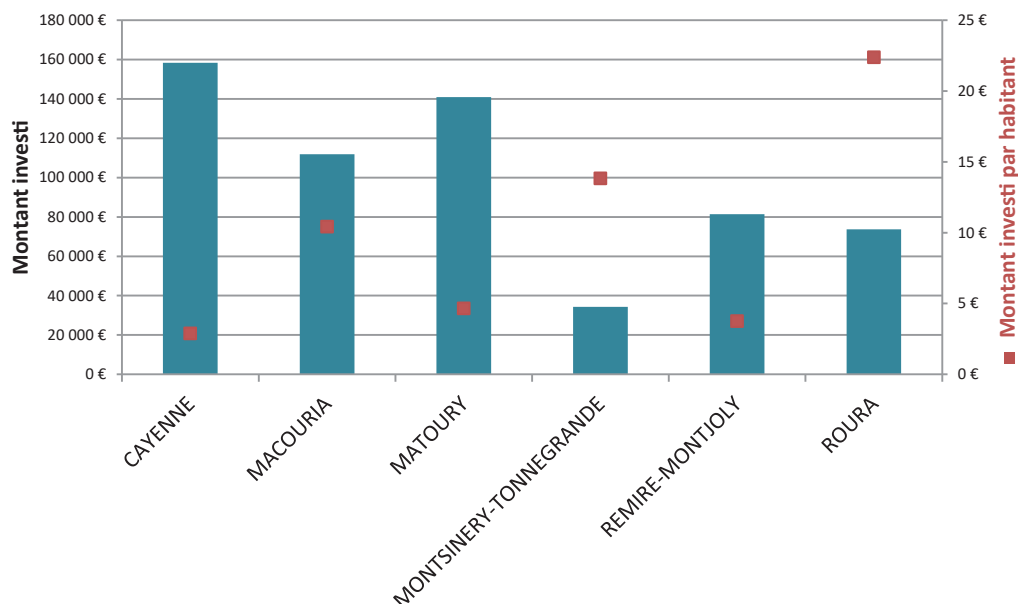
Coût cumulé annuel par commune et par habitant



Le coût cumulé annuel des divers types de transport représente environ 100 euros par habitant pour Cayenne et Rémire-Montjoly. En outre, 52 abribus ont été construits sur le territoire.

ABRIS BUS

Abris bus : investissements par commune et par habitant



Comme cela est classiquement observé le coût unitaire (ramené à l'habitant) est plus élevé en zones rurales comparé au coût en zones urbaines où la densité plus forte permet de réaliser des économies d'échelle.